

Restitution des ateliers par les participants

Réunion publique de concertation - Châtelailon-Plage – 8 juin 2023

Organisateur : Région Nouvelle-Aquitaine

Nombre de participants : 4

Maîtrise de l'urbanisation : préservation des terres agricoles, des sites naturels, des forêts et de la qualité des sols

Travailler la ville sur elle-même et la faire évoluer : il faut réhabiliter les bâtiments existants et cela coûte très cher, l'Etat et les bailleurs doivent donc accompagner ces opérations. Il faut également favoriser la densification des usages sur un même lieu.

Etudier la qualité des terres agricoles : les terres agricoles n'ont pas toutes les mêmes qualités et il faut en tenir compte dans la déclinaison des objectifs par territoire.

Disposer d'outils de suivi : il est nécessaire de disposer d'outils de suivi de la consommation d'espaces.

Interroger les échéances de la réduction de consommation foncière : le flou juridique national invite à décaler les échéances de la réduction de consommation foncière.

Anticiper la question de la renaturation : il est nécessaire de mener des réflexions visant à préciser les contours et les modalités de la renaturation.

Gestion des franges et des zones tampons : il faut prendre en question le traitement et la comptabilisation des marges de sécurité et des franges entre habitations et exploitations agricoles.

Développement de la localisation des constructions logistiques

Réfléchir aux questions d'armature territoriale : il faut proposer une armature qui permet de minimiser la distance de transport de marchandises et d'assurer une distribution équitable.

Développer les nouvelles motorisations : le développement des entrepôts doit être réfléchi en lien avec le maillage de l'avitaillement en énergies vertes.

Limiter les entrepôts qui consomment du foncier : il faudrait imposer les entrepôts de monter en hauteur ou de développer des activités dans leurs sous-sols et leur imposer aussi la solarisation des toitures (pour aller vers des bâtiments plus vertueux).

Prévention et gestion des déchets

Favoriser le développement de filières pour tous les déchets : c'est nécessaire pour accroître les solutions de valorisation.

Améliorer la prévention/traitement du plastique : imposer aux producteurs créateurs d'emballage de changer leurs matériaux pour réduire les déchets plastiques à la source, accroître le recyclage des plastiques.

Agir sur les dépôts illégaux : en plaçant par exemple des caméras de surveillance sur les secteurs de dépôts sauvages afin de dissuader les gens.

Encourager les gestes éco-responsables en récompensant les personnes qui font l'effort de réduire, de recycler leurs déchets.

POURQUOI PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES, LES SITES NATURELS, LES FORÊTS ET LA QUALITÉ DES SOLS ? QUELS ENJEUX ?

ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?

Parce que l'urbanisation des dernières décennies a été trop importante

peut nuire à la vitalité des centres villes

éloigne les lieux d'habitations des lieux d'emploi + dépendance à la voiture

coupe les continuités naturelles et nuit au déplacement des animaux

morcelle les exploitations agricoles

Comment la population va appréhender toutes ces orientations à l'heure où l'ambiance générale des comportements est légèrement tendue

Bassines imperméabilisent ou non ?

Parce que les terres agricoles, les forêts, les espaces naturels nous protègent

captation carbone des sols

support de la production de notre alimentation

évite le ruissellement et ses effets sur le risque inondation

favorise l'infiltration des eaux, sa filtration et l'alimentation des nappes

accueille la biodiversité et les assure les équilibres écologiques

limite l'augmentation des températures et réduit les îlots de chaleur



FONCIER

Ambitionner un meilleur équilibre en termes de développement, d'accès aux services, aux transports et à l'emploi

QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?

Diviser par 2 l'urbanisation des espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021-2031 + absence d'artificialisation nette des sols à l'horizon 2050

Adapter les objectifs de réduction de l'urbanisation en tenant compte des enjeux propres à 5 profils de territoire et des enjeux d'aménagement

Inciter les territoires à faire évoluer leur modèle d'urbanisation, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs enjeux propres

Question des franges urbaines (réciprocité habitat/espace viticole)

Question des outils : du suivi du ZAN ?

Réhabilitation oui + intensification des usages (mise en commun) -> nécessite des financements

Soutien à la réhabilitation (au-delà du cœur de bourg)

Terres agricoles ne sont pas toutes les mêmes, les espaces consommés ne sont pas tous égaux -> à décliner par territoire.

Guide ABF ?

Renaturation

Echéancier du SRADDET dans le contexte d'un manque de visibilité (plan juridique)

LEGENDE

- Proposition de la Région
- Proposition des participants
- Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants
- Non adhésion des participants aux propositions

POURQUOI FIXER DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE LOCALISATION DES CONSTRUCTIONS LOGISTIQUES ? QUELS ENJEUX ?

ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?

Utiliser des véhicules moins polluants : vélo cargo, véhicules utilitaires légers, véhicules électriques

Utiliser les autres modes de transports de marchandises (trains, bateaux) car des infrastructures de transfert existent (ports, plateformes multimodales, ...)

Ferroviaire oui pour les personnes et marchandises, aujourd'hui trop complexe-trop long (réseaux, trains...)

Entrepôt : limite maximum à fixer par territoire surtout si on veut développer la proximité/les circuits courts... + les rendre possible en hauteur

Car le nombre d'entrepôts augmente et qu'il est nécessaire de mieux encadrer leur développement

+30% de flux de marchandises entre 1990/2018

mieux maîtriser la qualité des entrepôts et le respect des paysages

besoin de 15 à 20 ha an pour de nouveaux entrepôts

multiplication des points de livraisons (points relais, domicile, magasins)

Pour limiter les nuisances du transport des marchandises et réduire les émissions de gaz à effet de serre

90% du trafic de marchandises passe par la route

limiter les nuisances : trafic routier, bruit, sécurité...

40% des émissions de GES sont liés aux transports



LOGISTIQUE

QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?

Favoriser un meilleur équilibre territorial des activités logistiques





Privilégier l'implantation des entrepôts à proximité / connectés aux ports ou à des zones embranchées fer

Développer les projets sur des terrains déjà urbanisés ou dans des bâtiments existants+ améliorer la qualité écologique et paysagère des projets

Implantation des entrepôts :
-> Armature territoriale
-> Nouvelles formes d'énergie (ex : biocarburant)

Oui : densifier et monter en hauteur (forcer à monter)

LEGENDE

-  Proposition de la Région
-  Proposition des participants
-  Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants
-  Non adhésion des participants aux propositions

POURQUOI FIXER DES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS ? QUELS ENJEUX ?

Pour réduire les impacts sur l'environnement liés aux déchets

Pour limiter les coûts de collecte et de traitement

600 kg de déchets produits par habitant et par an

81% des plastiques produits deviennent des déchets en moins d'un an

Imaginer une gestion plus efficace de leur prévention, de leur valorisation et de leur traitement

ALORS, QUELLES SOLUTIONS SONT POSSIBLES ?



QU'EST-CE QUE LE SRADDET ENVISAGE ? OU PEUT FAIRE ?

Mettre à jour les objectifs de prévention, de réduction et de recyclage des déchets du SRADDET

Réduire la production de déchets, et notamment celle des ménages (compost, recyclerie, réparation, emballages réutilisables, ...)

Prévenir les dépôts de déchets illégaux : inciter les collectivités à sensibiliser, nettoyer, mettre en place des sanctions financières

Diminuer la présence des produits en plastique dans l'environnement en luttant contre le plastique à usage unique

Aider les ostréiculteurs sur les matériaux pour éviter de les retrouver en mer ou sur les plages

Favoriser le développement des filières pour tous les déchets

Imposer les producteurs créateurs d'emballage de changer leurs matériaux comme Perrier

Surveillance Caméra sur les secteurs de dépôts sauvages

LEGENDE



Proposition de la Région



Proposition des participants



Adhésion ou mise en valeur de propositions par les participants



Non adhésion des participants aux propositions